



GAUCHE
ALTERNATIVE

SOLIDAIRE et ECOLOGISTE
de QUETIGNY

Penser, agir

Autrement !

L'urgence d'une Alternative

Oubliées les promesses du candidat Hollande ! L'été 2014 aura montré le vrai visage du Gouvernement Valls : une soumission sans fin aux appétits de la finance et du Medef. Une prime de 40 euros aux retraités les plus pauvres contre des dizaines de milliards aux patrons et 50 milliards de coupes sombres dans les services publics, les dotations aux collectivités, les aides sociales, l'enterrement de l'encadrement des loyers, etc.

La Valls/Hollande n'a plus aucune légitimité et la très grande majorité du peuple n'en attend plus rien ! Contre le désespoir engendré par cette politique d'abandon et de soumission et qui fait le lit du Front national, il y a urgence à construire une alternative à Gauche.

C'est la responsabilité de toutes les forces politiques, de tous les citoyens qui veulent édifier une société solidaire, de partage, et changer profondément ces institutions qui servent les puissants et les riches et écartent le peuple du pouvoir qu'il est sensé détenir.

Changements nécessaires à tous les niveaux : local, régional, national. C'est le but que poursuit, à son échelle et sa mesure, la Gauche Alternative de Quetigny constituée à l'occasion des dernières municipales.

Avec la Gauche Alternative, c'est possible !

Qui sommes nous ?

La Gauche Alternative est issue des assemblées citoyennes, initiées par le Front de Gauche, qui ont précédé les élections municipales de mars 2014 : elle a obtenu 11% des suffrages au 1er tour, et 1 seul élu sur 27, soit 3% des élus avec 9% au 2ème tour : il y a encore des progrès à faire dans la représentation des citoyens !

Depuis, notre élu, Pierre Abecassis, participe activement au Conseil Municipal et aux commissions dont il est membre, et des membres de la Gauche Alternative ont participé aux ateliers et réunions sur l'aménagement du centre ville.

Les assemblées citoyennes se poursuivent au rythme de une par mois. La Gauche Alternative s'est constituée en association.

Pour quoi faire ?

- faire avancer nos propositions pour un avenir solidaire pour les habitants de Quetigny, avec le développement des services publics, le mieux vivre ensemble, des emplois utiles, une politique de logements qui assure une vraie transition écologique et préserve ce qui a fait de Quetigny une ville agréable à vivre,
- agir pour la transparence, et une démocratie active qui permet à chaque citoyen de participer aux décisions qui le concernent,
- et aussi pour porter ces idées dans l'éducation, la culture, la solidarité internationale.

Mais nous pensons que tout ne se décide pas à Quetigny, et la GA contribuera à élaborer et soutenir d'autres choix politiques au niveau national, comme en Europe, qui préservent l'humain et la planète. Oui, il est possible de faire AUTREMENT, en orientant la production des richesses vers d'autres buts que le profit.

Sommaire

Les Assemblées citoyennes sont ouvertes à tous : personnes ou formations politiques qui souhaitent participer à la construction d'une alternative à gauche.

Plus nombreux, plus d'idées, plus de force !

Un centre ville en débat ...	2
Sanofi OUI Sanofric NON !	2-3
Valls n'encadre pas les loyers !	2-3
Le mot de « l'Élu »	2-3
Vente de terrains et passe droit?	3
Le Grand marché Transatlantique ne se fera pas !	4
Solidarité avec la Palestine !	4
Agenda	4

Retrouvez-nous sur
www.gauchealter.fr





Le centre-ville au cœur du débat...

Un cœur de ville rénové ? POUR QUOI, POUR QUI? Pour que tout habitant de Quetigny y trouve les services auxquels il aspire dans tous les domaines de sa vie quotidienne, l'espace devra être ré-étudié pour bâtir un projet durable et cohérent résolument tourné vers l'avenir, appuyé sur une concertation approfondie avec toutes les parties prenantes.

Rénover, c'est "transformer quelque chose en l'améliorant" (Larousse). Dès lors, la question se pose de savoir, de quelle nature sera la transformation, et surtout à QUI la transformation apportera une amélioration...

Le maître mot de la réflexion sur ce dossier doit être la "COHÉRENCE" :

- Cohérence avec la mixité sociale par la construction d'habitats accessibles à tous, propriétaires, locataires, etc.
- Cohérence avec le respect de l'environnement et la réduction des nuisances de toute nature pour les utilisateurs et les riverains.
- Cohérence avec les besoins de TOUS les citoyens (accès aux handicapés partout) : pôle de santé ; bureau de poste ; lieux de convivialité (café citoyen associatif ?) ; nouveau Centre Léo Lagrange et médiathèque ; espaces autogérés par les jeunes; commerces ; maillage de déplacements doux, avec allées piétonnes, pistes cyclables, ralentissement du flux de voitures sur l'avenue du Château, etc.
- Cohérence dans l'implantation des logements : pas d'immeubles trop élevés, maintien d'un volant suffisant de parkings.
- Cohérence dans la prise en compte de qui sera décisionnaire in fine ? la "communauté urbaine" ? , le Grand Dijon ? notre Commune ?... Il est évident que les administrés devront être consultés.

Rénover, transformer pour apporter du neuf ? Oui... MAIS :

- SANS succomber à une "mode" passagère des centres rénovés,
- SANS transférer le projet ou certains de ses éléments au privé sans contrepartie,
- SANS accélérer la tendance à la gentrification de notre territoire,
- SANS exclure les intéressés de la discussion : les habitants doivent être réellement consultés y compris au moment de boucler le dossier,
- SANS vendre notre âme au diable en renonçant aux principes d'urbanisme durable, à visage humain, qui ont fait la force du développement de Quetigny.

Plus de détails : www.gauchealter.fr

Cœur de
projet urbain **VILLE**

Sanofi OUI Sanofric NON !

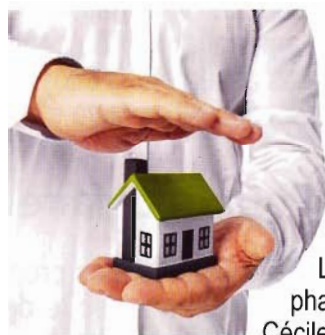
Le groupe Sanofi connaît depuis des années des plans de restructuration à répétition. Plus de 4000 emplois y ont été supprimés depuis 2007 bien que le groupe ait fait l'acquisition de société comme Genzyme et Merial.

Sanofi projette de vendre son usine de Quetigny au groupe Delpharm. Il s'engagerait à maintenir les 350 emplois et à remplir le carnet de commandes pendant 5 ans à hauteur de 80%, puis 2 ans en exclusivité.

En fait cette opération de cession n'est que la première étape d'un plan de démantèlement des quatre sites de production de Sanofi en France pour mieux se redéployer outre-Atlantique et dans les pays émergents.

On connaît la valeur des promesses faites dans ce genre d'opération : réduction de l'emploi directe ou par démission, salaires et acquis sociaux rognés, conditions de travail aggravées. Un projet de départs volontaires est déjà annoncé au sein de Sanofi France.

Les salariés ne sont pas dupes, c'est pourquoi des débrayages ont eu lieu en particulier le mercredi 8 octobre, jour du Comité d'entreprise extraordinaire, pour exiger des garanties sur l'emploi, l'activité du site et le maintien des acquis sociaux ainsi qu'une prime de cession pour préjudice moral.



Valls n'encadre pas les loyers !

L'encadrement des loyers était une des mesures phare du candidat Hollande. La loi "Alur" portée par Cécile Duflot et votée par le Parlement prévoit notamment un encadrement des loyers et un plafonnement des honoraires des professionnels (agences immobilières et syndicats de co-propriété). Mais... Pas d'encadrement des loyers, sauf à Paris !, ainsi en a décidé M. Valls à la fin du mois d'août. Un véritable travail de démolition de la loi Duflot au profit des catégories les plus aisées et au détriment des locataires qui consacrent

Le mot de « l'Élu » par Pierre A

« Alors ? C'est pas trop dur ? »

Soucieux de ma santé physique et mentale, plusieurs dizaines d'amis, et municipale m'ont posé cette question depuis que j'ai été LE (seul) élu de Quetigny. Quelques-uns goguenards, la plupart encourageants, inquiets, compatissants j'ai « promis » la transparence, je m'en vais les rassurer.

D'abord, et c'est essentiel, je ne suis pas tout seul. « La liste » ne s'est pas de QUETIGNY est bien vivante, investie partout. Elle ne me soutient pas. Certes, je suis le seul à « siéger ». Le plus « pénible », ce sont les réunions, les débats, les comptes-rendus qui ne sont pas de vrais comptes rendus. C'est l'élection, pas plus du tiers des élus a prononcé au moins une phrase. Le jour) envoyée 6 jours avant. « Qui est d'avis de s'opposer ? » dit le Maire. Le fonctionnement basique.

Certes, j'ai pu m'opposer quand il y avait lieu de le faire. « C'est comme ça les plus fréquentes. Une seule fois, le Maire s'est fâché tout rose car j'avais fait l'union du PS et de ses alliés. En juin, j'ai pu proposer un vœu anti TAFT seule la Droite s'y opposant.

Les réunions de commissions sont plus « sympas », moins formelles. Le Bref, élu municipal d'opposition à QUETIGNY, c'est loin d'être l'enfer, même les divergences qui ne manqueront certainement pas d'apparaître.



Nous soutenons cette lutte parce que nous ne pouvons accepter que des salariés soient vendus comme du vulgaire matériel, dans le seul but d'accroître les profits des actionnaires. Sanofi a reçu 150 millions d'Euros de subventions publiques en 2013 (crédit d'impôts recherche et CICE) alors que le Groupe a réalisé un bénéfice de 8,5 milliards d'Euros.



La recherche, la production de médicaments, et la fixation des prix ne peuvent être laissés aux mains d'acteurs privés dont les intérêts sont souvent contradictoires avec une véritable politique de santé publique.

Une première étape pour aller dans cette direction : une loi interdisant les licenciements et les démantèlements boursiers et un réel pouvoir aux salariés et leurs représentants pour bloquer tout licenciement économique dans les entreprises qui font du profit.

parfois jusqu'à 50 % de leurs revenus pour se loger. Les propriétaires fonciers, qui se verront exonérés de 30% de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux sur les plus-values de ventes de parcelles à construire se frottent les mains. Quant aux ménages les plus aisés qui peuvent investir dans la location ils pourront bénéficier d'un crédit d'impôt allant jusqu'à 6000 euros par an pendant 9 ans, y compris en logeant leurs proches.

Ce gouvernement a donc accédé aux exigences des professionnels de l'immobilier et des ménages les plus aisés sur le faux prétexte de relancer la construction. Loger tout le monde dans des conditions et à des prix acceptables pour les personnes aux revenus modérés est de la responsabilité de l'Etat et des collectivités locales. Non pas en favorisant les promoteurs et les ménages les plus aisés, mais en investissant soit directement soit par le biais de bailleurs sociaux.

ABÉCASSIS

de camarades, de citoyens, rencontrés pendant la campagne de notre liste.

ants, tous veulent savoir « comment ça se passe ? ». Comme

s dissoute dans la nature, au contraire. La Gauche Alternative car nous sommes ENSEMBLE.

ions du Conseil municipal et leur formalisme, l'absence de est cette impression que tout est « plié d'avance ». Depuis le Maire ou l'Adjoint aux Finances lisent « la notice » (ordre du jour) à la fin de sa lecture. « Personne ? Adopté ». Tel est le

ca », ou « on ne peut pas faire autrement » sont les réponses usé d'un adjectif pas très politiquement correct pour qualifier A (traité commercial transatlantique) amendé par la Majorité,

s rapports humains individuels sont courtois, plutôt détendus. me tout seul. A juger sur la durée cependant, à l'épreuve des

Vendre les biens de la Commune : Pourquoi ? A quel prix ? A qui ?

Notre ville de QUETIGNY est propriétaire d'un certain nombre de terrains, de logements, de structures diverses, qui constituent NOTRE patrimoine commun. Le Maire, le Conseil municipal, le personnel de la Mairie les administrent ; mais, naturellement, ces biens ne sont pas leur propriété.

Comme tout bien foncier ou immobilier, ils peuvent être loués ou vendus. Vendus ? Faut voir

Par exemple, est-ce une bonne chose de vendre la « coque » de l'ancien DECATHLON à un cabinet immobilier privé pour que celui-ci l'aménage et le loue à

... Pôle Emploi ? En d'autres

termes, vendre un bien public à un « privé » qui fait du profit sur le dos d'une Agence publique, est-ce bien raisonnable ? Il est vrai que vue la politique du Gouvernement en matière d'emploi, miser sur Pôle Emploi n'est pas un mauvais plan !



Mais à quel prix si la commune décide de vendre ?

« Ben, au prix du marché, logiquement ! », diront les plus soucieux des deniers de la Commune. « Vous n'y pensez pas » répondront celles et ceux pour qui la notion de « prix d'amis » a du sens : la référence en matière de prix, ce sont « les Domaines », qui peuvent faire une évaluation bien en dessous du prix du marché.

Le conseil municipal du 23 septembre a donc décidé la vente d'un terrain de 1005 m² à la SCI « Les Cousins » pour l'installation d'un cabinet de Kiné et 627 m² à Melle Bouziane, la fille de la députée de la circonscription pour construire sa maison d'habitation, le tout pour 97 950 euros (60 euros le m² !), soit 40 % du prix du marché.

Une bonne affaire ? Un excès de pouvoir ? Un délit d'initié ? De la concurrence déloyale ? Un « petit arrangement entre amis » ?

Notre élu, Pierre Abécassis, a voté contre cette délibération, les 5 élus de droite se sont abstenus.

Quand les « affaires » CAHUZAC ou BYGMALION déconsidèrent le personnel politique, quand les finances des Communes sont gravement mises à mal par les politiques d'austérité des gouvernements successifs, alors que les classes populaires et moyennes souffrent des cadeaux distribués au CAC 40, est-ce vraiment le « bon » moment de vendre nos biens collectifs à vil prix ?





Le TAFTA ne se fera pas !

TAFTA (transatlantic free trade agreement) ou Grand Marché Transatlantique (GMT). Ce projet vise à libéraliser encore davantage les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et l'Union Européenne. Il prévoit de démanteler les droits de douane en particulier dans le secteur alimentaire et de réduire les normes sociales, alimentaires, environnementales, culturelles, le droit du travail, les services publics, etc. En un mot : le maximum de libertés et de garanties pour les investisseurs et les profits au détriment des peuples.

Cet accord se prépare dans le plus grand secret. « Aller vite, ce n'est pas un problème, c'est une solution. Nous avons tout à gagner à aller vite. Sinon, nous savons qu'il y aura une accumulation de peurs, de menaces, de crispations » (François Hollande à Barack Obama le 11 février 2014 à Washington).

C'est un devoir pour celles et ceux qui veulent défendre les droits humains et l'avenir de la planète de s'opposer sans réserve à ce projet. Malgré le secret des négociations, des oppositions de plus en plus fortes se font jour dans tous les pays européens : citoyen-nes, collectifs anti-TAFTA, collectivités. A Quetigny, sur proposition de la Gauche Alternative, le conseil municipal a voté un vœu en juillet dernier, déclarant la commune de Quetigny « hors Tafta ». Vœu symbolique certes, mais qui traduit bien la volonté de faire échec à cette fuite en avant dans un libéralisme sans limite.

Pour en savoir plus :
www.collectifstopptafta.org

Nous contacter Nous rejoindre

par mail : contact-quetigny@gauchealter.fr

sur notre site internet : www.gauchealter.fr

Rédaction, infographie : **GAUCHE ALTERNATIVE**

Retrouvez toute notre actualité sur
www.gauchealter.fr



GAUCHE ALTERNATIVE SOLIDAIRE et ECOLOGISTE
de QUETIGNY

AGENDA

18 novembre à 20 h00

Conférence-débat sur le TAFTA, salle Camille Claudel à Dijon, avec Raoul Marc JENNA, spécialiste des relations internationales.
A l'initiative du collectif « Stop TAFTA ».

24 novembre à 20 h 00

Assemblée citoyenne ouverte à tous-toutes, Quetigny salle du Cromois.
A l'initiative de la Gauche Alternative

10 décembre à 20 h 00

Conférence « Fin de l'Occident, naissance du Monde », Quetigny salle Mendès France, avec Hervé Kempf, ancien journaliste du Monde.
A l'initiative de Quetigny-Environnement

Solidarité avec la Palestine !

2147 morts (la plupart civils) et 11000 blessés à Gaza (contre 66 soldats et 6 civils israéliens tués) : encore une fois, Israël poursuit sa politique de destruction et nie l'existence du peuple palestinien, renforçant la colonisation de ses terres, sous le regard passif de la « communauté internationale ». Alors que depuis 20 ans et les accords d'Oslo, il a renoncé à la lutte armée pour s'asseoir à la table des négociations, ce peuple n'a rien obtenu et la situation a empiré, faisant ainsi prospérer le camp de ceux qui sont tentés par la violence.

Maintenant que certains pays d'Europe comme la Suède et le parlement britannique reconnaissent l'Etat de Palestine, il serait temps que la France fasse de même et soutienne ainsi son droit à l'existence. Solidaires du peuple palestinien qui lutte pour sa survie, nous proposons que Quetigny organise un jumelage ou une association avec un camp de réfugiés ou une commune de Palestine.

